



Délibération du
Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 13 mars 2024

Relative au vote du compte financier de l'exercice 2023

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs lors de la séance du conseil d'administration du 13 mars 2024 ainsi que les échanges en séance,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'article R822-16 du code de l'éducation,

DECIDE

Article un :

Le Conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

- 282.62 ETPT sous plafond et aucun ETPT hors plafond
- 28 580 855.01 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 13 205 574.53 € personnel
 - 12 400 035.76 € fonctionnement
 - 2 975 244.72 € investissement
- 46 315 161.92 € de crédits de paiement dont :
 - 13 205 574.53 € personnel
 - 17 325 296.73 € fonctionnement
 - 15 784 290.66 € investissement
- 40 798 931.40 € de recettes
- -5 516 230.52 € de solde budgétaire

Article deux :

Le Conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

- -1 055 115.12 € de variation de trésorerie
- 616 462.54 € de résultat patrimonial
- 1 672 722.20 € de capacité d'autofinancement
- 2 328 563.89 € de variation de fonds de roulement

Article trois :

Le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat (solde créditeur) de **616 462.54 €** inscrit au compte 120 intitulé « Résultat de l'exercice Bénéfice » au compte 10682 « réserves de l'établissement ».

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Fait à Nice, le 13 mars 2024

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Bernard BEIGNIER

Représenté par la Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la
Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Fabienne BLAISE



Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 23
Membres présents : 18	Contre : 0
Membres représentés : 6	Abstention : 1
Votants : 24	

Publiée le 27 mars 2024